

## Procès-Verbal du comité syndical du 12 mars 2019

### Séance du 12 mars 2019

Nombre de Membres en exercice au jour de la séance : 30 Présents : 18

Président : M. JOUBERT Claude

Secrétaire de séance : M FESSY Serges

Date de convocation : 21 février 2019

Membres présents à la séance : les Délégués suivants :

- Les Ardillats : M. TAGUET Serge
- Beaujeu : M. SOTTON Sylvain
- Cercié : M. BRUNET Eric M LEFESSANT Patrick
- Chénelette : M. BOUCAUD Jean-Paul
- Dracé : M. PIAZZA Gilbert et M. CHARCOSSET Frédéric
- Lantignié : M. JOUBERT Claude
- Marchampt : M. PERRAUD Jean-Louis
- Quincié en Beaujolais : M. MICHAUD Daniel et LAPALUS Jean-René
- Régnié - Durette :
- St Didier Sur Beaujeu : M. COMBET André et M. DUBOST René
- St Jean d'Ardières : M. FESSY Serges et M MAZILLE Michel.
- St Lager :
- Taponas : M. FAYARD Daniel
- Vernay :
- Villié- Morgon : M. TOURNISSOUX Serge et M. RINGUET Christophe

Délégués excusés : Mme LANGLOIS Véronique Mme DUCROT Véronique M. DUPON Claude, M. MORAZZANI Jean-Jacques, M. MELIA Paul, M RUET Eric, M. PERRET Dominique, Mme VIROT, M MARTINI Louis, M. FAVRE Patrick, CANCELA Jany et M.DUBOST Patrick

M le Président propose l'ajout d'un point concernant le personnel à l'ordre du jour. Le comité à l'unanimité accepte ce point supplémentaire.

Rappel de l'ordre du jour :

- Procès - Verbal de la dernière séance
- Préparation budgétaire : CA2018 CG2018 projet de BP2019
- Points d'information (subventions, études, travaux, exploitation)
- Personnel : carrière de MME NESME
- Questions diverses

#### 1. Approbation Procès-Verbal du comité syndical du 12/12/2018

L'approbation du procès-verbal du comité syndical du 12 décembre 2018 est proposée au comité syndical.

L'ordre du jour est rappelé ci-après :

- Approbation procès-verbal du comité du 13/11/2018
- Prix de l'eau, tarification 2019
- Points d'informations : subventions, études, travaux, exploitation, communication
- Questions diverses

M PERRAUD précise qu'il n'a pas pu prendre connaissance du PV suite à une difficulté de réception de courriel.

**Pas de remarque, il est adopté à l'unanimité.**

2. Préparations budgétaires (voir les documents annexés)

M Le président précise que la préparation a été faite par le bureau syndical du 7 mars 2019 et rappelle que les tarifs ont été votés avec ZERO augmentation lors du comité syndical du 12/12/2018.

M Le Président demande à M Serges FESSY de présenter au comité le réalisé 2018 (CA 2018) et la proposition de budget prévisionnel 2019 (BP 2019).

Comme à l'habitude, il est proposé une lecture horizontale conformément à la présentation au format papier, et que le vote se fasse après lecture complète, ce que le comité accepte.

Dans un souci de lisibilité et de bonne compréhension ; il est lu pour chaque article et chaque chapitre : le réalisé 2018, les crédits de reports inscrits et le budget prévisionnel 2019 proposé.

M FESSY demande à chacun des délégués de poser toutes les questions nécessaires au fil de la lecture, notamment à chaque fin de chapitre car il est proposé de voter le budget par chapitre.

Régulièrement, la lecture est arrêtée pour répondre aux différentes questions et donner le détail de tel ou tel article par Madame NESME et notamment les précisions apportées par les annexes :

- état de la dette
- simulation des recettes de la redevance eau potable syndicale (historique et simulation 2019)
- participation du SIAMVA au SIEVA conformément à la comptabilité 2018 détaillée dans le tableau de répartition
- propositions d'investissements pour 2019 et état des restes à réaliser

Lors de la programmation des travaux (annexe 5 du budget), Daniel Michaud, Vice-Président en charge des travaux et du patrimoine commente les travaux proposés.

Désignation	Report 2018 TTC	Propo 2019	TOTAL 2019	Observations	Au-delà
2051 concession droit passa	- €	- €	- €		
203 frais études	44 660,00 €	- €	44 660,00 €	DLE et DUP Pliocène, DUP 2 Taponas,...	
208 autres immobilisations incorporelles	15 340,00 €		15 340,00 €	site internet, autres...	
211 terrains- Acquisition	- €	- €	- €	pas d'acquisition prévue	
213 construction	101 638,00 €	- €	101 638,00 €	entretien du bâtiment (volets roulants), parc soleil, divers	
218 divers mobilier	5 564,00 €		5 564,00 €	équipements divers non définis à ce jour	
Pliocène	- €	245 000,00 €	245 000,00 €	Solde du marché SPIE GUILLIN	
Télérelève	290 679,00 €	1 228 400,00 €	1 519 079,00 €	Poursuite et achèvement du marché SUEZ ONDEO	
Champ captant - protection, autres	24 385,00 €	- €	24 385,00 €	Divers, peinture puits?	
Station de traitement Taponas - paysage, façades	10 307,00 €	109 693,00 €	120 000,00 €	Aménagement paysager en cours, façades, clôtures...	
Branchement Plomb	116 260,00 €	63 740,00 €	180 000,00 €	Programme annuel, détail à définir	
Renouvellement	785 991,00 €	835 000,00 €	1 620 991,00 €	taux de renouvellement 0,91% (60.000 euros de recettes AERMIC)	
Fontbel	- €	- €	- €	en réflexion	660 000,00 €
Urgences, extensions, bâtiments, dernière minute	150 000,00 €	- €	150 000,00 €		
<b>BUDGET TTC</b>	<b>1 544 824,00 €</b>	<b>2 481 833,00 €</b>	<b>4 026 657,00 €</b>		<b>660 000,00 €</b>

Il est confirmé que comme chaque année une ligne dite « urgence » est proposée au BP2019 afin de pouvoir répondre à une demande spécifique qui fera alors l'objet d'une validation adaptée selon le degré d'urgence.

M FESSY précise que les taux d'intérêts sont très intéressants en ce moment et que si le programme de travaux avance rapidement, il pourra être opportun de proposer un emprunt.



M JOUBERT propose que l'on passe aux votes après avoir sollicité les dernières questions.

### Affectation du résultat

Le compte administratif 2018 et le compte de gestion dressé par M BAUER, trésorier payeur du Syndicat, ont été édités et transmis au comité pour présentation.

Il est précisé que le bureau a proposé d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement car l'emprunt prévu a été consolidé et les travaux sont démarrés.

**Le comité accepte à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement 2018 dans la section d'investissement 2019, soit le montant de 818.418,59 €.**

### Vote du compte administratif 2018

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif 2018.

Le doyen demande au comité de procéder au vote du compte administratif 2018.

Synd. Int Eaux Vallée d'Ardières - 69 - BUDGET S. I. E. V. A.	CA	2018
---	----	------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 810 704,90	G 1 629 123,49	G-A 818 418,59
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 2 952 720,69	H 2 456 332,79	H-B -496 387,90

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 1 340 516,64 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 3 763 425,59	Q= G+H+I+J 5 425 972,92	=Q-P 1 662 547,33

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 544 824,00	L 22 672,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2019	= E+F 1 544 824,00	= K+L 22 672,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 810 704,90	= G+I+K 1 629 123,49	818 418,59
	Section d'investissement	= B+D+F 4 497 544,69	= H+J+L 3 819 521,43	-678 023,26
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 308 249,59	= G+H+I+J+K+L 5 448 644,92	140 395,33

**Le comité approuve le Compte Administratif 2018 à l'unanimité.**

M FESSY demande au Président de revenir en salle de comité.

M Le Président s'exécute et remercie le comité syndical de sa confiance.

## Vote du compte de gestion 2018

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion 2018 concordent avec ceux du compte administratif 2018, M Le Président demande au comité de procéder au vote du compte de gestion 2018.

21900 - SI EAUX VAL D'ARDIERES Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	1 340 516,64		-496 387,90		- 844 128,74
Fonctionnement	746 357,91	746 357,91	818 418,59		818 418,59
<b>TOTAL I</b>	<b>2 086 874,55</b>	<b>746 357,91</b>	<b>322 030,69</b>		<b>1 662 547,33</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>2 086 874,55</b>	<b>746 357,91</b>	<b>322 030,69</b>		<b>1 662 547,33</b>

**Le comité approuve le compte de gestion 2018 à l'unanimité.**

## Vote du budget prévisionnel 2019

Monsieur Le Président remercie Serges FESSY pour sa lecture et soumet au comité le vote du budget prévisionnel 2019.

**Le comité vote le budget prévisionnel 2019 à l'unanimité.**

M le Président remercie les délégués pour leur implication aux séances du comité syndical du SIEVA.

### 3. Points d'avancement

*Subventions* : Pour mémoire l'agence de l'eau a confirmé une aide de 64.000€ pour le renouvellement de l'ossature majeure RD337 sur Quincié en Beaujolais

### *Etudes*

Le comité est informé que la DUP TAPONAS est en cours d'annulation pour vice de procédure (la commune de Dracé n'a pas été prévue dans l'arrêté préfectoral d'ouverture d'enquête) et qu'une réunion spécifique à l'ARS est programmée le 5 avril 2019 matin.

M FAYARD précise qu'une réunion est en cours d'organisation à la ferme de M PECHARD via M THIEN, Conseiller Régional.

M MICHAUD complète que lors d'une rencontre qu'il a eu avec M PECHARD, il a prévu d'effectuer une visite mais cela est distinct de la démarche de M THIEN.

Le syndicat échangera avec l'ARS pour définir un nouveau calendrier et préparer plus spécifiquement par rapport au volet agricole avec sans doute la réalisation préalable d'une étude

d'impact technique et financier des servitudes agricoles (bureau d'études spécialisés) → étude d'impact agricole.

En ce qui concerne le Dossier Loi sur l'Eau (DLE) pour le champ captant du Pliocène nous fonctionnons sur la déclaration du 14 février 2017 pour 200.000m<sup>3</sup>/an.

CPGF est mandaté pour le suivi de ce dossier qui est à déposer au plus vite (localisation du service instructeur à arrêter).

Une fois l'autorisation définitive en cours, il faudra solliciter la DUP Pliocène en anticipant le dossier avec, là aussi, une étude spécifique vis-à-vis du monde agricole → étude d'impact agricole

### Travaux

Daniel MICHAUD et SAFEGE présentent l'avancement des travaux sur la base du support Safège.

		BP2019	BP2020 et plus	
<b>Renouvellement Ossature Majeure</b>				
Quincié en Beaujolais	RD337	290 000,00 €		subvention agence de l'eau 60.000
Saint Jean d'Ardières	Pizay rue du 8 mai	159 000,00 €		aménagement de voirie prévu
Lantignié	La Thuilière RD78	à chiffrer	à chiffrer	en cours de chiffrage / programmation siamva / 2020
		<b>449 000,00 €</b>	<b>- €</b>	
<b>Renouvellement Ossature</b>				
Quincié en Beaujolais	Le Ribouillon	100 000,00 €		aménagement de voirie prévu, à programmer au plus vite
Marchampt	Les Villiers et les Chopins	196 000,00 €		aménagement de voirie prévu cg69 en 2020 avant la course / course de cote
Beaujeu	RD337 La Chevalière	178 000,00 €		emménagement caserne Pompiers en 2019, aménagement voirie CG69 en 2020?
Quincié en Beaujolais	St Nizier		138 000,00 €	
		<b>474 000,00 €</b>	<b>138 000,00 €</b>	
<b>Renouvellement Antenne</b>				
Cercié	Terrière	121 000,00 €		en cours
Saint Lager	Fort Michon	175 000,00 €		en cours
Marchampt	Place de l'église	54 000,00 €		en cours
Saint didier sur Beaujeu	Le Bourg	46 000,00 €		à programmer
Quincié en Beaujolais	Chavanne AB		131 000,00 €	décaler avec Ribouillon
Beaujeu	Hameau des étoux	104 000,00 €		en attente asst / puis acp / puis érosion / puis voirie
Saint Lager	La Grande Raie		152 000,00 €	
Quincié en Beaujolais	Jonnery		47 000,00 €	programmation siamva
Saint Jean d'Ardières	Les Rochons		45 000,00 €	
		<b>500 000,00 €</b>	<b>375 000,00 €</b>	
<b>Création et autres demandes spécifiques</b>				
Chénelette	Pétassé		46 000,00 €	en attente du PC
Saint Jean d'Ardières	Aérodrome de Pizay	69 000,00 €		
		<b>69 000,00 €</b>	<b>46 000,00 €</b>	
<b>Total</b>		<b>1 492 000,00 €</b>	<b>559 000,00 €</b>	

Le comité est informé du taux de renouvellement (calcul sur la moyenne lissée 5 ans) :

année	linéaire total	renouvellement	bcht	taux renouvellement
2002	384 700	2 493	77	
2003	384 000	1 173	18	
2004	386 075	2 378	68	
2005	388 150	1 612	26	
2006	383 200	1 025	22	0,453%
2007	383 260	596	17	0,354%
2008	384 185	998	18	0,344%
2009	384 185	1 195	12	0,282%
2010	391 823	3 389	35	0,368%
2011	391 873	2 279	21	0,432%
2012	393 433	2 852	40	0,545%
2013	393 319	2 850	51	0,639%
2014	396 699	2 178	11	0,683%
2015	396 699	4 357	8	0,732%
2016	396 699	4 493	33	0,843%
2017	396 699	3 875	31	0,895%
2018	396 699	3 135	51	0,909%
		40 878	539	

Le taux de renouvellement est de 0,909% soit un renouvellement des canalisations tous les 110 ans avec un effort d'investissement depuis quelques années.

*Nota : à comparer avec un renouvellement tous les 290 ans il y a 10 ans ce qui montre l'effet positif des efforts d'investissement consentis.*

M MICHAUD présente l'avancement des travaux d'aménagements paysagers autour de la station de traitement de Taponas.

MME JAMET est venue à la fin de la visite de la station de traitement de Taponas afin de présenter le projet de plantations. Le comité remercie MME JAMET d'avoir pu se libérer en dernière minute pour cette visite.

M SOTTON précise qu'il sera possible de concourir au prix paysage en 2020 mais pas cette année car le concours est organisé tous les 2 ans.

M MICHAUD précise que les travaux de propreté des façades et du réservoir sont aussi prévus et il précise, suite à une question de M FAYARD, qu'une couvertine sera bien installée pour éviter le ruissellement de l'eau sur les façades du réservoir. Il est proposé de consulter 3 entreprises locales pour réalisation dès que possible :

- façade Nord pour la station de reprise avec le cas échéant un choix de couleur différente (les autres étant en bon état)
- reprise des lettrages SIEVA
- reprise façade, acrotère et couvertine bâche de reprise de 500m<sup>3</sup>
- peinture des façades des puits et/ou autre projet pour éviter les tags

M SOTTON demande quelques précisions sur l'impact du pompage dans les eaux souterraines du Pliocène ; M HOFF lui confirme que l'emprise du rabattement est contenue à proximité des forages (quelques dizaines de mètres).

M BRUNET confirme qu'il est nécessaire de reprendre définitivement le regard de la ventouse pour le chantier Terrière à Cercié car actuellement sa position est dangereuse. M HOFF est mandaté par le comité syndical pour trouver une solution définitive avec l'entreprise ALBERTAZZI dès que possible.

### *Exploitation*

#### **Suez a transmis son avancement ci-dessous concernant l'opération télérelève**

Système : TELERELEVE 2G « ON CONNECT »

Modèle éco : marché de travaux (parc cpts appartient à la collectivité + parc concentrateurs appartient à 3S qui livre les services TELERELEVE)

Services : cœur d'offre + **Alerte Fuite**

Découpage administratif : 15 communes

Parc clients : **7588** clts actifs

Parc concentrateurs : **19** unités prévisionnelles en format maxi, **15** unités en format primaire à consolider si nécessaire en phase mise au point.

Délai d'exécution contractuel : 18 mois pour lot 1 « infrastructures transmission/SI » et 24 mois pour lot 2 « pose compteurs-émetteurs », mais engagement SUEZ pour réduction délai depl masse.

Performance contractuelle = **97 %** des compteurs équipés TELERELEVE devront être captés et restitués en mode « facturable » (index à moins de 10 j de vétusté).

**LOT 1 « INFRASTRUCTURES TRANSMISSION / SI »**

**Parc concentrateurs :**

**13** concentrateurs actifs au 01/01/2019 soit **86 %** en tx d'équipement. **15** Concentrateurs formellement définis à ce stade des prospections puis consolidation du parc en fonction des résultats de la performance (configuration cible évaluée à 19 concentrateurs) :

COMMUNE	SITE	ETAT	CONVENTION	NBR CONCENTRATEURS PREVUS	NBR CONCENTRATEURS INSTALLEES
BEAUJEU	PYLONE ATC	EN ATTENTE INSTALLATION		1	0
REGNIE DURETTE	EGLISE	INSTALLE	OK	1	1
QUINCIE EN	EGLISE	INSTALLE	OK	1	1
ST JEAN D'ARDIERES	STATION PIZAY	INSTALLE	SUEZ	2	2
	IMMEUBLE	INSTALLE	OK		
CERCIE					
ST LAGER	PYLONE TDF	EN ATTENTE INSTALLATION		1	
LANTIGNIE	RESERVOIR LES MONTERNIERS	INSTALLE	SUEZ	1	1
TAPONAS	STATION POMPAGE	INSTALLE	SUEZ	1	1
DRACE	EGLISE	INSTALLE	OK	1	1
VILLIE MORGON				0	0
LES ARDILLATS	EGLISE	INSTALLE	OK	2	2
	PARTICULIER GAEC DES 3 VENTS	EN ATTENTE INSTALLATION	OK		
ST DIDIER SUR BEAUJEU					
CHENELETTE	EGLISE	INSTALLE	OK	2	2
	STATION LA GUISE	INSTALLE	SUEZ		
MARCHAMPT	CHAPELLE	INSTALLE	OK	1	1
VERNAY	RESERVOIR LE BOURG VERNAY	INSTALLE	SUEZ	1	1
				<b>15</b>	<b>13</b>

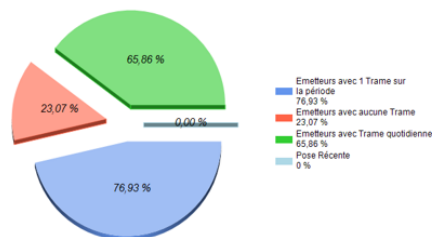
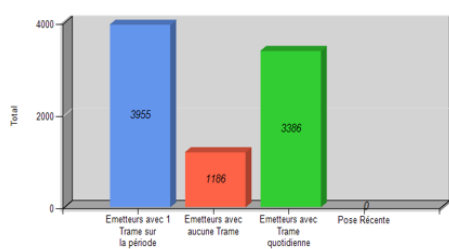
**Performance :**

Etat de la performance couverture (parc concentrateurs en phase construction).

- Couverture Optimum = données quotidiennes = **66 %** (index rapatriés tous les jours).
- Couverture Médiane = données à moins de 10 j = **77 %** (index rapatriés tous les jours et/ou à moins de 10 j de vétusté)
- Couverture insuffisante = données à plus de 10 j = **23 %** (index rapatriés à plus de 10 j de vétusté ou pas du tout)

Performance Contrat (Statistiques performance à 10 j) SIEVA ARDIERES au 01/01/2019

Nom Contracta	Nom Agence	Nom Contrat	Nom Service	Nom Ville	Code INSEE	Fluide	# Emetteurs		Emetteurs avec Trame quotidienne		Emetteurs avec au moins 1 Trame sur la période		Emetteurs avec aucune Trame		Emetteurs ayant envoyé une trame ce jour		Emetteurs ayant eu 30j de trames	
							#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
ARA - Auvergne Rhône Alpes	AG Monts du Beaujolais Métropole	SIEVA ARDIERES	Cœur d'offre + AF Mixte	Les Ardillats	69012	EAU	120	88	73,33	109	90,83	11	9,17	80	77,5			
				Beaujeu	69018	EAU	887	249	28,07	386	43,52	501	56,46	34,95	36,64			
				Cercie	69036	EAU	403	204	50,62	270	67	133	39	61,54	68,73			
				Drace	69077	EAU	195	151	77,44	172	88,21	23	11,79	87,18	80			
				Lantignie	69109	EAU	251	122	48,61	149	59,36	102	40,64	54,18	54,58			
				Quincie-en-Beaujolais	69162	EAU	594	422	71,04	493	83	101	17	79,8	83,16			
				Regnie-Durette	69165	EAU	446	344	77,13	383	85,87	63	14,13	82,96	89,01			
				Saint-Didier-sur-Beaujeu	69196	EAU	6	6	100	6	100	0	0	100	100			
				Saint-Jean-d'Ardieres	69211	EAU	1548	1392	89,92	1493	96,45	55	3,55	94,06	95,09			
				Saint-Lager	69218	EAU	403	166	41,19	229	56,82	174	43,18	49,38	52,85			
				Taponas	69242	EAU	286	241	84,27	263	91,96	23	8,04	88,81	89,16			
				Vernay	69261	EAU	2	1	50	2	100	0	0	100	50			
				<b>Total</b>						<b>5141</b>	<b>3386</b>	<b>65,86</b>	<b>3955</b>	<b>76,93</b>	<b>1186</b>	<b>23,07</b>	<b>72,38</b>	<b>74,42</b>





**LOT 2 «POSE COMPTEURS-EMETTEURS»**

**Parc compteurs-émetteurs :**

5141 émetteurs visibles au 01/01/2019 dans Système Information Télérélevé (SITR) soit **68 %** en tx d'équipement apparent.

5487 cpts équipés sur le terrain au 01/01/2019, soit **72 %** en tx d'équipement réel, mais pas encore visible suite aux délais d'intégration.

5407 cpts visibles au 17/01/2019 dans base clientèle ODYSSEE, soit **70 %** en tx d'équipement net.

Contrat Intervention		EAU DSP VALLEE D'ARDIERES (SIE)		
Étiquettes de lignes	Nombre de Type intervention	compteurs	émetteurs	dont DP (Déportés)
compteur avec émetteur téléR enquêter	13			
compteur poser avec émetteur téléR	114			
compteur remplacer avec émetteur téléR	1801			
déplacement improductif	1870			
émetteur téléR déposer	4			
émetteur téléR poser (sans compteur)	3572			
émetteur téléR renouveler (sans compteur)	9			
émetteur téléR reparamétrer	50			
<b>Total général</b>	<b>7433</b>			
<b>Total productif</b>	<b>5487</b>	<b>1915</b>	<b>3572</b>	<b>92</b>
Source G2 Infocentre du 01/01 au 01/01/2019				

**Répartition avancement et Planification :**

Commune	Logement vacant		Mode de relève		Total Non	Oui			Total Dui	(vide)	Total (vide)	Total général	Total TéléR	Tx equipt net (logt vacant = non)
	A pied	Radio-Relève	Télé-Relève	(vide)		A pied	Radio-Relève	Télé-Relève						
BEAUJEU	221	6	337		1164	148	1	48	197		1361	385	80%	
CERCIE	86	8	405		499	38	1	3	42		541	408	81%	
CHENELETTE	230	6			236	23			23		259	0	0%	
DRACE	128	6	294		428	17			17		445	294	69%	
LANTIGNIE	129	9	286		424	43	1		44		468	286	67%	
LES ARDILLATS	121	2	151		274	22		1	23		297	152	55%	
MARCHAMPT	189	6	67		262	30	1		31		293	67	26%	
MONSOILS						1			1		1	0	#DIV/0!	
QUINCIE EN BEAUJOLAIS	156	7	605		768	52	1	13	66		834	618	79%	
REGNIE DURETTE	99	2	446		547	48		3	58		605	453	82%	
ST DIDIER SUR BEAUJEU	303	7	6		316	21			21		337	6	2%	
ST JEAN D'ARDIERES	364	17	1514		1835	84		48	132		2027	1562	80%	
ST LAGER	81	2	403		486	62		2	64		550	405	83%	
TAPONAS	75	1	291		367	35		2	37		404	293	79%	
VERNAVY	20		2		22			2	2		24	4	9%	
VILLIE MORGON	58	3			61	6			6		67	0	0%	
(vide)												0	#DIV/0!	
<b>Total général</b>	<b>2260</b>	<b>82</b>	<b>5407</b>		<b>7749</b>	<b>630</b>	<b>8</b>	<b>126</b>	<b>764</b>		<b>8513</b>	<b>5533</b>	<b>70%</b>	

**Dominante de la période :**

Production en ralentissement suite pluviométrie en phase hivernale (obligation de vider l'eau dans les regards compteurs) + recomposition équipe + arrêts maladies + vacances fêtes fin d'année.

**Refus installation TELERELEVE par clientèle :**

Dénombrement stabilisé à **109** clients ayant formellement refusé la TELERELEVE (pas d'évolution depuis le mois dernier).

Rédigé par Henri-Dominique GUIBAUD - 06.65.51.23.17 - [henri-dominique.guibaud@suez.com](mailto:henri-dominique.guibaud@suez.com)

M FAYARD demande des précisions sur le coût supporté par les usagers refusant la télérélevé. Il est décidé de préparer un courrier afin d'informer ces usagers spécifiquement.

## Station de Traitement

Le comité a été invité à une courte visite sur site en préambule du comité.

Le comité syndical remercie MM Arnaud et Millet de l'entreprise Suez pour avoir pris de leur temps pour assurer la visite.

Suez a transmis un point d'avancement des essais sur la station de traitement de Taponas pour l'eau du Pliocène

En cours de test alimentation 100% Pliocène selon le planning SUEZ Eau France ci-dessous :

- Depuis jeudi 28/02 le forage 2 du Pliocène est marche en direction du fossé à un débit de 80 m<sup>3</sup>/h environ.
- Depuis Lundi 04/03 : passage du forage 2 à 110 m<sup>3</sup> /h toujours au fossé.
- Depuis Mardi 05/03 :
  - By pass de l'usine de traitement et retour à l'ancien fonctionnement sur le réseau
  - Mise en route du forage F1 avec F2 en parallèle sur la canalisation jusqu'à l'usine et réglage du débit à 230 m<sup>3</sup>/h environ
  - Mise en route de l'usine en mode 100% Pliocène en fonctionnement 24H/24 avec passage au trop plein
- Mercredi 06 et jeudi 07 : fonctionnement 24H/24 de l'usine pour réglages taux de traitement.
- Du vendredi 08 au dimanche 17/03 : fonctionnement de l'usine uniquement en journée (8H – 16H)
- Du lundi 18 au mercredi 20/03 : fonctionnement de l'usine 24H/24
- Mercredi 20/03 : prélèvement pour essais de garantie (à confirmer cependant par IRH). Ensuite arrêt de l'usine et du champ captant du Pliocène.
- Du jeudi 21 au dimanche 24/03 : retour au mode 100% Taponas pour réglages de l'usine. Fonctionnement de l'usine en décalé par rapport au refoulement
- Lundi 25/03 : arrêt du bypass et remise en service de l'usine sur la distribution.

Rédigé par **Arnaud FRANCOIS** - 06.07.39.92.54 - [arnaud.francois@suez.com](mailto:arnaud.francois@suez.com)

## Accueil

Suez a transmis le courrier ci-après.

M ALQUIER présente la proposition de Suez en séance et explicite les avantages de la solution écran-robot avec quelques chiffres à l'appui (taux de retour satisfaction, nombre faible d'utilisateurs reçus à Chavanne,..).

Anse, le 13 février 2019

Objet : Proposition de solution pour l'accueil Clientèle à Beaujeu.

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre visite du 11 janvier dernier, en nos locaux de Chatillon-Sur-Chalaronne, au cours de laquelle vous avez pu découvrir notre solution d'accueil clientèle dénommée SERVISIO, laquelle consiste en un accueil permanent avec un professionnel de la relation clientèle SUEZ.

Conformément à la conclusion de cette visite, nous vous confirmons notre volonté de déployer cet outil SERVISIO au sein de l'agence de Beaujeu, lequel dispositif pourra être couplé avec un accueil physique assuré par Madame NESME, qui permettrait un pré-filtrage éventuel des demandes afin d'orienter les clients. Cette mise à disposition de Mme Nesme devra se faire selon des modalités restant à définir avec vous.

Dans l'attente d'une mise au point de cette organisation de l'accueil clientèle à Beaujeu, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Laurent ALQUIER  
Directeur d'Agence Ain Saône Rhône  
Région Auvergne-Rhône-Alpes



M le Président sollicite l'avis des délégués et demande à Suez de transmettre l'ensemble de ses statistiques consolidées.

M le Président précise qu'au-delà des statistiques il s'agit d'un choix stratégique, sans oublier le caractère rural de notre territoire avec des usagers pas tous habitués au virtuel

Plusieurs délégués expriment l'importance de l'accueil et l'aspect difficilement remplaçable de l'humain par la machine.

M PERRAUD évoque aussi le risque d'incivilités.

Est exprimé la crainte d'une mauvaise liaison internet rendant le dispositif peu fiable,...

La question de l'aménagement de l'entrée est aussi évoquée.

Il est convenu que le syndicat étudie dans le détail les tenant et aboutissant de cette proposition.

Parallèlement il est aussi convenu que ce type de technique devient incontournable et permet une plus large plage d'ouverture à nos usagers (actuellement 2 jours par semaine mardi et vendredi).

La question de la mutualisation du temps de MME NESME est une solution potentiellement intéressante car elle permettra de régulariser le temps actuellement perdu par MME NESME pour diriger les clients qui ne trouve personne au bureau SUEZ et/ou qui n'arrive pas à avoir un renseignement clair et définitif au téléphone. Les modalités pratiques sont à analyser dans le détail avant toute décision (nombre d'heures utiles, traçabilité des clients reçus, formation de MME NESME,...).MME NESME précise qu'elle pallie, en plus de son temps de travail, au moins 1 à 3 heures par semaine pour la clientèle SUEZ depuis le mois de novembre 2018 (absence de secrétaire, tél 09 trop long à répondre...). Elle apprécie la présence SUEZ des mardis et vendredis.

Suez revient vers nous avec des plans d'aménagement et des statistiques actualisées et complètes sur le nombre de client reçus.

M Sylvain SOTTON fait un point synthétique sur la communication.

- Prise de photos aériennes complémentaires : fait > devis encadrement etc. ?
- Site internet : actualisé régulièrement par Mme NESME
- Concours paysage Prix Paysage En Projet (PEP) > 2019 voir le règlement / les Jardins de la Salamandre
- Affichage sur le site de la station de traitement de Taponas quasi achevé

#### *Personnel*

Le comité syndical est informé que MME Marie Laure NESME est en droit (depuis plusieurs années déjà) de bénéficier d'un avancement de grade au sein de la catégorie d'emploi qu'elle occupe à savoir adjointe administrative (catégorie C).

Le comité, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- Procéder à la régularisation de la carrière de MME NESME
- Travailler avec le CDG69 pour procéder conformément à la réglementation
- Demander à M le Président d'établir et de signer tout document permettant la bonne mise en œuvre de cette régularisation

#### 4. Questions diverses

Il est rappelé que l'inauguration de la station de traitement de Taponas reste à caler : en attente retour de date du service protocole du Président du conseil général du Rhône.

M FAYARD sollicite auprès de SUEZ la transmission du rôle des eaux avec tous les détails nécessaires et consolidés pour procéder à la facturation (assujetti à l'assainissement collectif ou non-collectif, usager possédant un puits,..).